



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120189

**CARTE SCOLAIRE - MODIFICATION DES PERIMETRES SCOLAIRES P.
BERT ET J. MICHELET - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION
N°20120125 DU 2 AVRIL 2012**

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

ENSEIGNEMENT

**CARTE SCOLAIRE - MODIFICATION DES PERIMETRES
SCOLAIRES P. BERT ET J. MICHELET - ANNULE ET REMPLACE
LA DELIBERATION N°20120125 DU 2 AVRIL 2012**

Madame Delphine PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

A la suite de l'étude de la carte scolaire réalisée par le cabinet Géocéane, la Ville de Niort a décidé de mettre en œuvre plusieurs préconisations pour tenir compte des évolutions démographiques et permettre une meilleure répartition des effectifs sur l'ensemble des groupes scolaires.

Par délibération en date du 28 mars 2011, le Conseil municipal a notamment :

- créé les secteurs élargis
- modifié les secteurs Pérochon, Zay et Zola suite à la fermeture de l'école Langevin-Wallon
- modifié les secteurs Brizeaux, Mermoz, Proust pour un meilleur équilibre des effectifs sur ces secteurs.

Le groupe scolaire Paul Bert manque de dynamisme en terme d'effectifs. Cependant, il est un élément structurant du quartier, ses locaux sont importants, et il a pu bénéficier de nombreux travaux de rénovation depuis plusieurs années.

Le groupe scolaire Jules Michelet ne rencontre pas de difficultés particulières concernant ses effectifs. En revanche, les locaux exigus des écoles maternelle et élémentaire et le fait qu'elles soient distantes l'une de l'autre, ne favorisent aucune perméabilité. Dans ces conditions, l'accueil de population scolaire supplémentaire n'est pas envisageable.

Aussi, dans la continuité de cette étude, considérant la situation des écoles Paul Bert et Jules Michelet et étant donné les capacités d'accueil des deux groupes scolaires, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'apporter quelques modifications sur ces deux secteurs afin de parvenir à un meilleur équilibre des effectifs et notamment renforcer ceux de Paul Bert.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter la délibération n°20120125 du 2 avril 2012 ;
- approuver les modifications apportées aux secteurs de Paul Bert et de Jules Michelet ;
- appliquer cette nouvelle sectorisation à compter de la rentrée de septembre 2012.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine PAGE